



## Campfires are one of the leading causes of wildfires.

### Safe Campfires are built:

1. on bare soil or exposed rock (remove leaves and twigs)
2. sheltered from the wind
3. at least three metres from logs, stumps, trees, overhanging branches or other flammable material such as tents
4. at least 15 metres from buildings

### Safe Campfires have:

5. a pail of water or a shovel at hand to control the fire
6. someone tending them all the time

### Safe Campfires are:

7. Small. A small fire is best for cooking, easier to control and put out. The forest is no place for a bonfire.
8. Put out as soon as possible. How?
  - Douse with water then stir the ashes with a stick or shovel to uncover hot coals. Stirring the ashes helps the fire and the ground around it to cool faster and allows the water to soak in better.
  - If you've surrounded the fire with rocks, move them, to make sure that no hot coals are hiding under them, and douse the remaining coals with water.
  - And, when you think you're finished douse the fire area again before you leave or go to bed. Water, water and more water. There's no such thing as being too careful.

## Don't start a wildfire while burning grass or debris near your cottage or home!

- Burn debris only when it's not windy during the coolest and dampest time of day; two hours before sunset or later.
- Burn in an incinerator or on rocky ground surrounded by a ditch or ploughed ground.
- Keep the fire small, and have a rake, shovel and water at hand.
- Stay with the fire until it's out.



Visit our website at [ontario/fireprevention.ca](http://ontario/fireprevention.ca) if you want to know more about Ontario's forests and wildfire management policies.

Look for the Be FireSmart™ symbol on our web site [affm.mnr.gov.on.ca](http://affm.mnr.gov.on.ca). It opens the door to all the information you need to learn about Ontario's forests and wildfire management policies.

Give a copy of this information sheet to your friends. Download it from our website along with other wildfire prevention information such as:

- Burning grass and woody debris safely
- The FireSmart™ Home owner's manual
- Protect your forest home or summer cottage
- What you should now about restricted fire zones.

FireSmart™ is a trademark of Partners in Protection and is used by permission.

# Intelli-feu

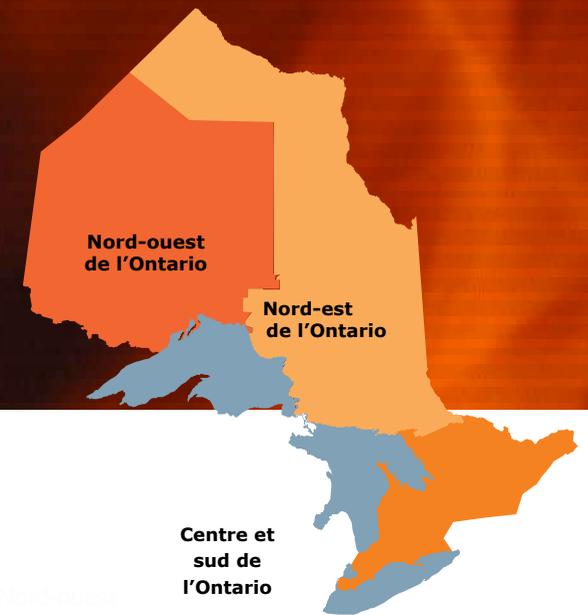
Faites un feu de camp sécuritaire  
Sans mettre le feu à la forêt

**Si vous aimez l'Ontario – n'y mettez pas le feu.**

**Pour signaler un incendie échappé,  
communiquez avec le bureau du :**

nord-ouest de l'Ontario en composant le numéro  
nord-est de l'Ontario en composant le numéro  
**310 FIRE (3473)**

centre et du sud de l'Ontario : en composant le 911 ou  
le numéro de votre service d'incendie municipal



**Les feux de camp sont une des premières causes  
des incendies de forêt.**

**Voici comment faire un feu de camp sans danger :**

1. sur un sol nu ou de roche exposée (enlever feuilles et brindilles)
2. à l'abri du vent
3. à une distance d'au moins trois mètres de tout billot, souche, arbres, branches pendantes ou autres matériaux inflammables comme les tentes
4. à une distance d'au moins 15 mètres d'un bâtiment

**Pour un feu de camp sécuritaire, il faut :**

5. un seau d'eau ou une pelle pour maîtriser le feu;
6. une personne pour s'occuper du feu à tout moment.

**Un feu de camp sécuritaire :**

7. est un petit feu. Un petit feu est plus indiqué pour cuisiner et plus facile à contrôler et à éteindre. La forêt n'est pas un endroit pour allumer un feu de joie.
8. doit être éteint dès que possible. Comment?
  - Jetez de l'eau puis brassez les cendres avec une branche ou une pelle afin de découvrir les tisons qui étaient cachés sous le feu. Cette étape permettra également un refroidissement plus rapide et l'eau pourra pénétrer plus profondément.
  - Si vous avez encerclé votre feu de pierres, assurez-vous qu'elles ne dissimulent pas de tisons ardents et jetez de l'eau sur les tisons. Déplacez les pierres pour vérifier.
  - Quand vous pensez avoir terminé, jetez de l'eau une dernière fois avant de quitter l'emplacement ou d'aller vous coucher. De l'eau, encore de l'eau, toujours de l'eau. On n'est jamais trop prudent.

**Ne déclenchez pas un feu de forêt en brûlant de  
l'herbe ou des débris près de votre chalet ou à  
la maison!**

- Faites votre feu pendant la période la plus fraîche, la plus humide et la plus calme de la journée : deux heures avant le coucher du soleil ou plus tard.
- Utilisez un incinérateur ou un sol rocailleux entouré d'un fossé ou d'un terrain labouré.
- Faites un petit feu et gardez un râteau, une pelle et de l'eau à portée de la main.
- Restez sur les lieux du feu jusqu'à ce qu'il soit éteint.



Visitez notre site Web à l'adresse [ontario.ca/fireprevention](http://ontario.ca/fireprevention) pour en savoir plus sur les forêts de l'Ontario et les politiques de lutte contre les incendies de forêt.

Cherchez le symbole Intelli-feu sur notre site Web à l'adresse [affm.mnr.gov.on.ca](http://affm.mnr.gov.on.ca). On y dévoile tous les renseignements dont vous avez besoin pour mieux connaître les forêts de l'Ontario et les politiques de lutte contre les incendies de forêt.

Donnez un exemplaire de cette feuille d'information à vos amis. Téléchargez cette information à partir de notre site Web où vous trouverez d'autres documents sur la prévention des incendies de forêt :

- Brûlage sécuritaire de l'herbe et des débris de bois
- Manuel Intelli-feu à l'intention du propriétaire
- Protégez votre résidence forestière ou votre chalet d'été
- Ce que vous devriez connaître sur les zones de restriction de faire du feu

Intelli-feu est la marque de commerce de Partenaires en protection et son utilisation est autorisée.

**Faites un feu de camp sécuritaire.**